



**ASSEMBLÉE  
NATIONALE  
DU QUÉBEC**

Québec, le 6 novembre 2024

Madame Nathalie Roy  
Présidente de l'Assemblée nationale du Québec  
Hôtel du parlement  
1045, Rue des parlementaires, 1er étage, bureau 1.30  
Québec (Québec) , G1A 1A3

**Objet : Article 102 du *Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale***

Madame la Présidente,

J'ai pris connaissance du Rapport d'enquête de la commissaire à l'éthique et à la déontologie au sujet du député de Chauveau, Monsieur Sylvain Lévesque daté du 5 novembre 2024, rapport qui vous a également été transmis pour dépôt à l'Assemblée nationale.

Je vous informe par la présente que je ne me prévaudrai pas des dispositions de l'article 102 du *Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale* me permettant de répondre, dans les cinq jours de séance suivant le dépôt du rapport, en faisant une déclaration à l'Assemblée au cours de la période des affaires courantes réservée aux interventions portant sur une violation de droit ou de privilège ou sur un fait personnel.

Je vous prie de recevoir, Madame la Présidente, mes sincères salutations.

Sylvain Lévesque  
Député de Chauveau